



RAPPORT D'ACTIVITÉ



FORMATION TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Juin 2025



IRTS CA INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE
ET SON CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS / CENTRE DE FORMATION / PÔLE RESSOURCES VAE



8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie 51100 REIMS
03 26 06 22 88 / www.irtsca.fr



Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse de l'année 2024/2025	4
1 - Promotion 2022 – 2024	6
2 - Promotion 2023 – 2025	7
3 - Promotion 2024 – 2026	13
4 - Promotion 2025 – 2027 en attente	18
5 - La formation pratique	19
6 - Le CFA	21
7 - Nouveau : dispositif de préformation « parcours vers un métier de TISF et d'ASS »	22
8 - Projet capsule vidéo promotionnelle sur le métier de TISF	24
9 - Perspectives	25

Avant-propos

Depuis la première promotion accueillie en 2002, l'IRTS CA a contribué à la certification de 180 personnes sur les 187 candidats présentés au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF). Non réformée depuis avril 2006, la formation des TISF était en attente d'être revisitée et actualisée en lien avec l'évolution sociétale et des besoins des publics les plus vulnérables. En effet, par arrêtés et décrets respectivement parus au Journal officiel le 1^{er} juillet 2024 pour les TISF et le 5 juillet 2024 pour les moniteurs éducateurs (ME), la réforme de la formation conduisant à ces deux diplômes a vu le jour, impactant ainsi une nécessaire réingénierie. De concert, les équipes pédagogiques de nos deux filières ont alors co-construit la nouvelle offre de formation. C'est dans ce contexte que la 21^{ème} promotion d'apprenants TISF a été accueillie, actant ainsi notre première promotion « réformée ». D'un point de vue de la professionnalisation au métier de TISF, cette réforme nous permet aussi d'organiser notre offre de formation dans **une logique de parcours de diplomation**¹. Pour ce faire, un parcours individualisé « sur mesure » peut désormais être proposé en fonction de la situation et des besoins de professionnalisation de chacun des candidats. Dans un contexte chargé d'enjeux où le métier de TISF nécessite encore d'être promu et reconnu, où la perte d'attractivité des métiers du secteur social et médico-social est réelle, où nos promotions sont en effectifs réduits et où les secteurs de l'intervention à domicile dans le champ de la précarité, de la vulnérabilité et de la protection de l'enfance peinent à recruter des TISF diplômés d'Etat, espérons que cette possibilité d'une offre de formation individualisée et sur mesure puisse attirer davantage de candidats à la certification.

Pour 2024-2025, les perspectives et les défis de la filière étaient nombreux :

- ✓ Amener à la certification la promotion des TISF 2 selon les modalités prévues dans l'arrêté d'avril 2006
- ✓ Réaliser la réingénierie pédagogique à la suite de la réforme du 1^{er} juillet 2024 et déposer notre demande d'avenant à l'agrément auprès de la Région Grand-Est et de la DREETS
- ✓ Accueillir la promotion des TISF 1 dès le 23 septembre 2024
- ✓ Mettre en œuvre le dispositif de préformation « Parcours vers un métier de TISF et d'ASS »
- ✓ Etablir de nouveaux partenariats (sites qualifiants, intervenants)
- ✓ Poursuivre la promotion du métier de TISF et réaliser une capsule vidéo présentant le métier de TISF
- ✓ Organiser un séminaire sur le thème de l'identité professionnelle des TISF et des ME

Pour la plupart, ces défis ont pu être relevés ou sont en cours de l'être grâce au travail d'équipe entre les filières des ME et des TISF, les services de la scolarité et des admissions et le CFA mais aussi, grâce à l'ensemble des partenaires impliqués et pleinement investis dans la formation des TISF depuis plusieurs années aux côtés de l'IRTS CA (employeurs, sites qualifiants, intervenants et formateurs occasionnels, professionnels TISF, etc.).

¹ Selon une temporalité qui lui est propre, le parcours de diplomation donne la possibilité à chaque candidat de pouvoir suivre simultanément ou pas, différentes voies d'accès comme la formation initiale, continue, l'apprentissage et/ou la validation des acquis de l'expérience (VAE), afin d'acquérir en tout ou partie, les blocs de compétences.

Synthèse de l'année 2024/2025

Juillet 2024

- 1^{er} juillet : Réforme de la formation conduisant au DE de TISF avec la parution au journal officiel de l'arrêté et du décret : 3 blocs de compétences dont 2 communs avec les ME (BC1 (420 heures) et BC3 (150 heures))
- 5 juillet : Réforme de la formation conduisant au DE ME
- Poursuite de la réingénierie de la formation amorcée en janvier 2024 entre les 2 filières ME et TISF

Septembre 2024

- 2 septembre : Rentrée de la promotion 20 / TISF 2 / 7 apprenantes dont 2 apprenties
: Réunion PUGE avec les responsables de formation TISF
- 13 septembre : 1^{ère} réunion d'information collective auprès de demandeurs d'emploi pour présenter le dispositif de préformation « Parcours vers un métier de TISF et d'ASS »
- 23 septembre : Grand jeu de piste pour l'accueil de la première promotion réformée TISF (promotion 21 / 10 apprenants TISF dont 1 apprentie) et de la première promotion réformée ME
- Accueil d'Elodie BOIJOUX, assistante de formation, chargée de la programmation ME et TISF

Octobre 2024

- 9 octobre : Fin du contrôle continu du DC3 de la promotion 20
- 11 octobre : 2^{ème} réunion d'information collective, « Parcours vers un métier de TISF et d'ASS »
- 18 octobre : Cérémonie de remise de diplôme au caveau de Castelnaud, 3 candidates diplômées 100% de réussite lors de la session 2024

Novembre 2024

- 4 novembre : Suite à la réforme ME-TISF, nouvelle organisation : 1^{ère} réunion commune des 2 filières ME-TISF
- 8 novembre : 3^{ème} réunion d'information collective, « Parcours vers un métier de TISF et d'ASS »

Décembre 2024

- 16 décembre : 1^{ère} promotion du dispositif de préformation « Parcours vers un métier de TISF et d'ASS », 11 participantes dont 2 personnes orientées par la Mission locale et 9 personnes par France Travail.
- Accueil d'Aurélien THOUVENOT, assistante de formation, chargée des admissions ME et TISF

Janvier
2025

- 21 janvier : Réunion avec les référents professionnels des sites qualifiants
- Projet de capsule vidéo pour promouvoir le métier de TISF : appel à participation de professionnels TISF et de leurs employeurs.
- 22 janvier : Dispenses de formation et de certification et allègements de formation : parution de l'arrêté modifiant l'arrêté du 1er juillet 2024
- 31 janvier : Epreuve orale du DC4 pour la promotion 20

Février
2025

- 1er février : Journée portes ouvertes de l'IRTSCA, accueil sur le stand TISF de l'association Domicile Action 08 (employeur d'une apprentie et site qualifiant)
- 18 février : Réunion PUGE avec les responsables de formation TISF
- 24 février : 2ème réunion commune des 2 filières ME-TISF
- 25 février : Avenant à l'agrément suite à la réforme : dépôt du projet pédagogique, du règlement d'admission et du règlement de certification auprès de la Région Grand-Est et de la DREETS
- 28 février : Rencontre avec l'équipe de la Maison de la famille (Reims) pour présenter la réforme de la formation de TISF en vue d'un partenariat (site qualifiant)

Mars
2025

- 11 mars : Rencontre avec l'équipe du SAVS de l'UDAF (Reims) pour présenter la réforme de la formation de TISF en vue d'un partenariat (site qualifiant)
- 12 mars : Epreuve écrite du DC6 pour la promotion 20
- 13 mars : Réunion PUGE avec les responsables de formation TISF

Avril
2025

- 1er avril : Conseil de perfectionnement de la formation TISF
- 02 avril : Accueil des habitantes du quartier par les TISF 2 : « Echanges et interculturalité autour d'un repas partagé »
- 03 avril : Audit interne de la filière des TISF
- 24 avril : Participation avec le CFA au forum "le village des métiers" à Fumay

Mai
2025

- 12 et 13 mai : Epreuve de certification DC2 et DC1 (entretien de notation conjointe) TISF2
- 23 mai : dernier jour de formation de la promotion 20 et bilan

Juin
2025

- 02 juin : Epreuve écrite du DC5 (DREETS, Nancy)
- 05 juin : Epreuve écrite du DC1 (DREETS, Nancy)
- 06 juin : Proclamation des résultats DETISF session 2025 (dernière session selon l'arrêté d'Avril 2006) : 100 % de réussite à l'IRTSCA et à l'échelle du Grand-Est
- 13 juin : Participation des TISF 1 au festival des récits du social
- 18 juin : 1er jour de tournage de la capsule vidéo promotionnelle du métier de TISF
- 20 juin : Bilan de la première année de formation avec la promotion 21
- 21 juin : Entretiens de sélection avec les candidats à l'entrée en formation de TISF

1 - Promotion 2022 – 2024

Le 18 octobre 2024, au Caveau Castelnau, la filière des TISF était extrêmement fière de fêter la réussite de 100 % des candidates présentées par l'IRTSCA à la session de certification de juin 2024 :



Toutes nos félicitations aux heureuses candidates : Julie, Rahabati et Emilie

Lors de cette session de juin 2024 et pour l'ensemble de la Région Grand-Est, ce sont 23 candidats dont 3 candidats par la voie de la VAE qui se sont présentés à une ou plusieurs épreuves de certification. A l'échelle de notre territoire régional, c'est aussi un 100% de réussite qui a été mis à l'honneur par l'ensemble des candidats.

Et après ...

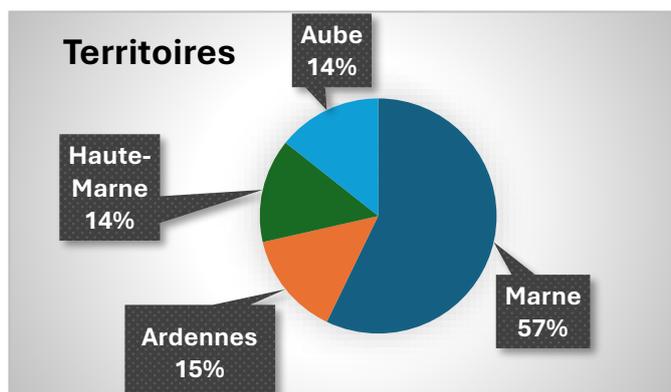
Dès l'obtention de leur diplôme d'Etat de TISF, 2 lauréates ont été recrutées dans leur département d'origine, à savoir l'Aube au sein d'une association d'intervention à domicile et les Ardennes dans un CHRS. Il est à préciser que les 2 personnes avaient réalisé leur formation pratique au sein de ces établissements. Après un temps de répit souhaité, la 3^{ème} lauréate est désormais salariée dans une association d'intervention à domicile.

2 - Promotion 2023 – 2025

A la rentrée de septembre 2023, lors de l'accueil de la promotion 20, nous comptons 9 apprenantes dont 1 apprentie au sein d'une association d'intervention à domicile dans les Ardennes et 2 apprenantes ayant le statut d'étudiant. L'une d'entre elle était redoublante.

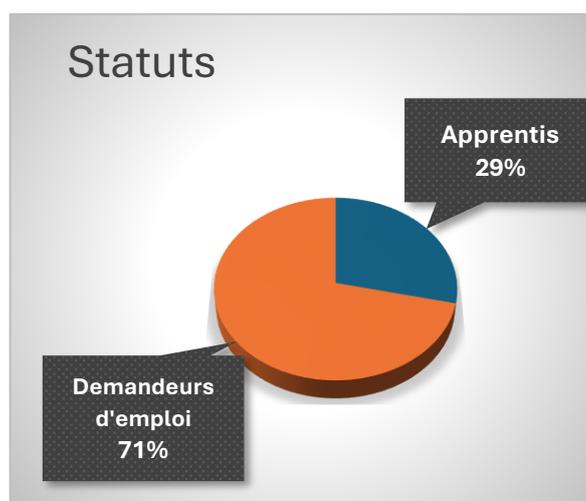
En décembre 2023 puis en janvier 2024, les 2 apprenantes ayant le statut d'étudiant ont respectivement formulé le souhait d'arrêter leur formation. L'enjeu pour ces 2 apprenantes était de pouvoir s'orienter vers un projet plus conforme à leur situation personnelle ainsi qu'à leurs aspirations professionnelles. Quelques mois plus tard, dans l'attente de concrétiser son projet professionnel, l'une d'entre elle s'est engagée dans un service civique au sein d'une association accompagnant des personnes avec troubles psychiques.

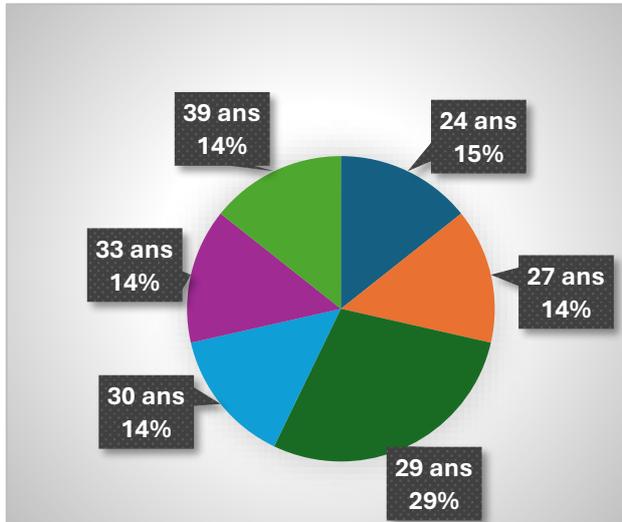
Depuis septembre 2024, la promotion 20 est ainsi constituée de 7 apprenantes dont 2 apprenties.



Majoritairement, les membres de la promotion 20 sont issus du département de la Marne sauf pour une apprenante habitant la Haute Marne et une autre les Ardennes. Il est à préciser que cette promotion est 100% féminine.

A la rentrée de septembre 2024, en qualité d'apprentie, une apprenante a rejoint l'équipe d'un nouveau service Rémois œuvrant pour le soutien à la parentalité de familles ayant des troubles psychiques.





Les 7 apprenantes ont une moyenne d'âge de 30 ans.

Pour la session de juin 2025, les 7 candidates ayant suivi leur formation à l'IRTS CA seront présentées aux épreuves de certification organisées par la DREETS Grand-Est. A l'échelle du territoire du Grand-Est, ce sont 28 candidats dont un candidat par la voie de la VAE qui seront présentés le 05 juin prochain devant le jury plénier. Nous leur adressons nos encouragements et leur souhaitons à toutes et tous de réussir.

Pour les candidats qui ne valideraient pas lors de cette session, l'arrêté du 1^{er} juillet 2024 prévoit une organisation de la certification selon des correspondances entre les domaines de compétences issus des textes de 2006 et les blocs de compétences du DETISF en vigueur depuis 2024. Il est à préciser qu'en fonction des situations et des projets des candidats non diplômés, la VAE pourra également être une possibilité pour accéder à la certification du ou des blocs restants.

Depuis leur première année de formation, l'engagement, la participation active, l'entrain et l'enthousiasme des membres de la promotion 20 sont toujours observés et sont à féliciter à nouveau. En effet, bien que les attendus de la formation soient exigeants et que les épreuves de certification rythment leur seconde année, la promotion 20 s'est investie pleinement dans un projet nommé « Echanges et interculturalité autour d'un repas partagé ».

A l'occasion de la 3^{ème} édition du Festival des Récits du Social, la présence de la promotion a été remarquée tant le jour J du 14 juin 2024 qu'en amont de l'évènement en tant que membres de l'une des 5 commissions nécessaires à la préparation de cette journée.

Pour ce faire, en tant que bénévoles et à la hauteur de leur disponibilité, les apprenantes s'étaient alors investies au sein de la commission « restauration et buvette ». L'expérience de leur participation leur a permis d'aller vers des habitantes du quartier via un partenariat engagé avec la directrice de la Maison de quartier La Passerelle de Reims. Elles ont été reçues le 13 juin 2024 par 5 habitantes avec lesquelles elles ont cuisiné l'équivalent d'environ 250 parts de salades végétariennes issues des cultures culinaires libanaise, géorgienne et camerounaise. Il est à préciser que 2 apprenantes ME ont rejoint le groupe des TISF. Ensemble, habitantes, professionnelles de la maison de quartier La Passerelle et apprenantes TISF et ME ont alors servi les salades et partagé les recettes avec les festivaliers. Cette expérience fut riche en convivialité, en partage, en rencontre et en émotions. A l'occasion de ce festival, les apprenantes expriment avoir vécu un moment « extraordinaire et inoubliable » aux côtés des habitantes du quartier, confirmant ainsi les valeurs les animant dans l'exercice du travail social.



L'interculturalité culinaire ayant été le liant pour favoriser cette rencontre, c'est dans ce contexte que la promotion 20 a tout naturellement pensé à accueillir les habitantes du quartier sein de l'IRTS CA lorsqu'elles ont eu à suivre leur module de formation dédié à la méthodologie de projet.

Voici un extrait de leur projet, soumis à Monsieur FURNAL, directeur général de l'IRTS pour validation et financement et à Madame Lasserre, directrice de la maison de quartier pour la prise de contact avec les habitantes concernées :

Promotion TISF 2023-2025



Projet TISF

Repas partagé “échange et interculturalité”

« Ce projet est à l’initiative de notre promotion TISF 2023/2025. Il rentre dans le cadre de notre formation et plus précisément du DC « méthodologie de projet ».

Mais il fait suite à un premier projet en commun initié lors du festival des récits qui a posé les bases et donné naissance à un travail en réseau entre la maison de quartier et l’IRTS CA.

Ce premier projet a permis de créer du lien social, de mettre en lumière les compétences des habitantes, mais aussi le partage de ces compétences, qu’elles puissent nous transmettre un peu de leur savoir mais aussi de leur histoire. Nous souhaitons que les habitantes soient au cœur du projet.

L’implication dont elles font preuve, leur accueil, leur sourire et l’ambiance générale qui ont régné aussi bien le jour de la préparation que le jour du festival est pour nous l’expression de la satisfaction de tous les acteurs de ce projet et de sa réussite.

Quand nous avons su que nous devions, dans le cadre de notre formation, créer un projet en commun avec la promotion, nous avons été unanimes pour dire que nous souhaitons le réaliser en lien avec la Maison de Quartier.

Notre première idée était de pouvoir « passer le flambeau » aux TISF 1ère année pour qu’ils puissent perpétuer et développer ce travail en réseau pour le festival des récits.

Malheureusement la refonte du diplôme d’État ne permet pas ce projet en l’état.

Alors nous nous sommes dit, à nous de transmettre et de partager un bout de notre culture culinaire française en les recevant « chez nous ».

Voilà comment est né ce projet ... »

L’accueil des invitées a eu lieu le 02 avril 2025 au sein de l’IRTS CA. A cette occasion, 2 habitantes ont pu se libérer et assister au repas partagé spécialement organisé pour elles par la promotion des TISF2. Dans un premier temps, la promotion les a accueillies en leur proposant de visiter le centre de formation. Ensuite vers 12h30, l’équipe de direction représentée par Stéphane FURNAL et Simone Fond, Catherine FOURDRIGNIER (organisatrice du festival des récits du social) et l’équipe pédagogique de la filière TISF se sont joints aux invitées pour partager le repas spécialement conçu par les apprenantes TISF.

Il est à noter qu’une habitante était déjà venue dans les locaux de l’IRTS CA à l’occasion d’un atelier culturel et que la seconde, habitant le quartier depuis 3 années, n’imaginait pas trouver un tel endroit à côté de chez elle.



Elles témoignent sur leur parcours :

 **IRTS de Champagne-Ardenne**
2 682 abonnés
16 h • Modifié •

🌱 Échange et interculturalité : un moment fort de partage avec la promotion TISF2.

La promotion TISF2 a eu le plaisir d'organiser un repas à l'[IRTS de Champagne-Ardenne](#), pour accueillir la maison de quartier de Croix-Rouge - La Passerelle ainsi que des habitantes du quartier, dans un esprit d'échange et de convivialité.

Ce fut un moment particulier, où les rôles se sont inversés : lors du Festival des Récits du social en juin 2024, ce sont elles qui avaient accueilli les étudiantes afin de préparer des salades pour les festivaliers.

🗨️ "Un projet qui a pris tout son sens lors d'une rencontre à l'IRTS CA. Au-delà du projet et de la pédagogie, nous sommes revenus aux fondamentaux des valeurs du social à travers l'humain, le lien et le partage."

Un échange fructueux qui a permis à chacun de s'enrichir de nouvelles perspectives et d'affirmer la puissance de l'interculturalité dans notre quotidien professionnel.

#TISF2 #échange #interculturalité #humanité #social #IRTSCA
#techniciendelintervention socialeetfamiliale #travailsocial #maisondequartier
#croixrouge #reims #grandest



A propos des TISF 2 :
Témoignage

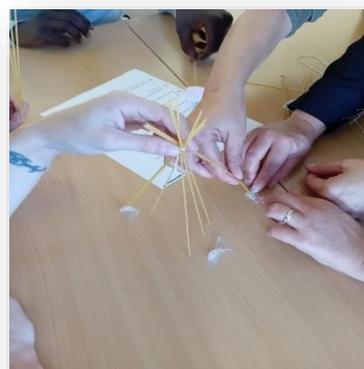


3 - Promotion 2024 – 2026

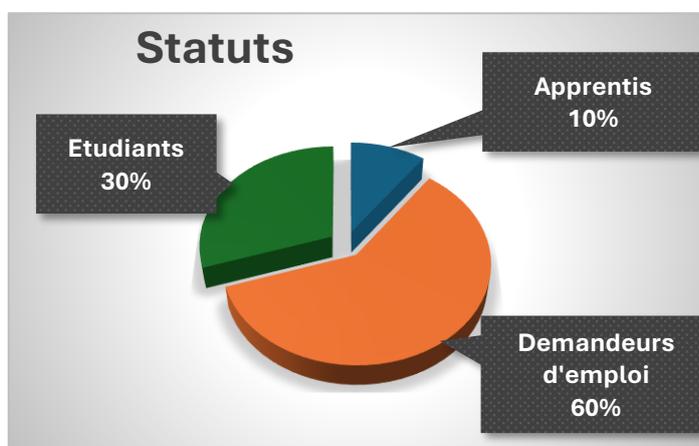
A la rentrée de septembre 2024, concomitamment avec la filière des ME, nous avons accueilli la promotion 21 actant ainsi l'accueil des premières promotions « réformées » de TISF et de ME. Cet accueil a été réalisé à l'occasion d'une journée de pré-rentrée, rythmée en 2 temps.

Durant cette journée, la matinée a permis aux apprenants de faire connaissance avec les diverses équipes de l'IRTS CA et d'appréhender les différents espaces et outils mis à leur disposition durant leur parcours de formation.

Durant l'après-midi, 10 apprenants TISF et 38 apprenants ME ont pu se rencontrer mutuellement au sein de 8 équipes constituées pour réaliser le jeu « être apprenant à l'IRTSCA » et un défi « Chamallow »² organisés par les équipes pédagogiques des deux filières. Cette journée a unanimement remporté un franc succès auprès des apprenants des deux filières, d'autant que les membres de l'équipe gagnante se sont vu offrir une adhésion à l'association étudiante IRTSCA Collectif d'Actions.



La promotion 21 est composée d'1 apprenant et de 9 apprenantes dont 1 apprentie salariée au sein d'une association d'intervention à domicile dans la Marne.

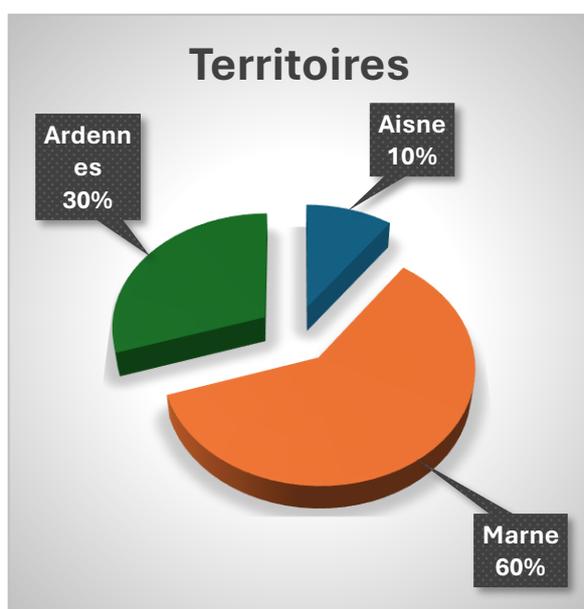


² Voir annexe 5

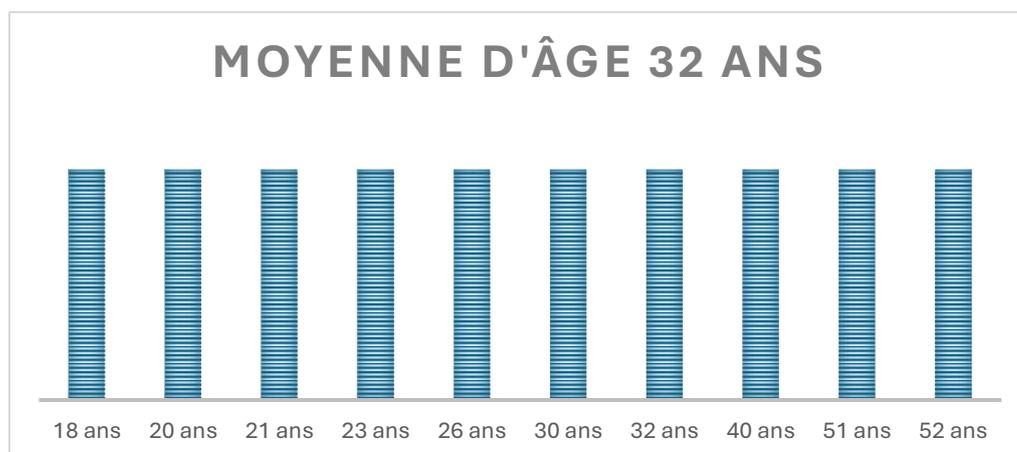
Suite aux entretiens de sélection, 1 salariée faisant fonction de TISF dans une association d'intervention à domicile dans la Haute-Marne a formulé la demande de reporter son entrée en formation pour 2026. 1 autre personne ayant réussi l'entretien de sélection lors de la seconde session de septembre 2024, n'a finalement pas déposé son inscription pour entrer en formation. La promotion qui aurait pu avoir un effectif de 12 apprenants, est actuellement composée de 10 apprenants.

Parmi les personnes demandeuses d'emploi au moment de leur entrée en formation, l'une d'entre elle a suivi le dispositif OASIS en 2024 et a pu confirmer son choix de réorientation professionnelle suite à des immersions au sein d'un CHRS et d'un service de Guidance Familale.

Pour les autres personnes, le projet de formation au métier de TISF a également été nourri par leur volonté de se reconverter et pour accompagner les familles en situation de vulnérabilité.



Majoritairement, les membres de la promotion 21 sont issus du département de la Marne. Cette année, les départements des Ardennes ainsi que l'Aisne sont représentés par 4 apprenants. Il est à noter que cette promotion est représentée par 9 femmes et 1 homme. Ils ont une moyenne d'âge de 32 ans.



Au cours du 1^{er} semestre et en raison de la réingénierie pédagogique, la promotion 21 a assisté aux contenus théoriques du bloc 1 dont le référentiel de formation est commun avec les ME, formant ainsi une promotion mixte ME – TISF de 49 apprenants.

Très rapidement, la promotion 21 nous a alerté quant aux difficultés rencontrées lors de la dispensation de ces contenus communs. En effet, en raison de leur entité métier inférieurement représentée comparativement à celle des ME (10 TISF - 39 ME), ils ont observé que les intervenants illustraient principalement les situations de travail en lien avec l'exercice du métier de ME. Ils ont alors eu à exprimer collectivement leur sentiment « d'être les oubliés » au sein de cette promotion ME-TISF. Bien que nous avons conscience de ce risque lors de la réingénierie pédagogique, nous avons à nouveau sensibilisé les divers intervenants via les responsables des axes transversaux. Il a également été conseillé aux apprenants TISF de se manifester systématiquement auprès des intervenants avant que leur séquence ne commence.

Cet ajustement a permis de réduire ce sentiment mais pas totalement.

Néanmoins, grâce à cette situation, la promotion a spontanément pris l'initiative de promouvoir le métier de TISF. Régulièrement, celle-ci explique quelles sont leurs compétences spécifiques et leurs diverses missions auprès des personnes et des familles en lien avec le soutien de la fonction parentale. La preuve en est, au cours d'un module commun avec les ME où ils ont eu à réaliser des immersions au sein de divers établissements et services sociaux et médico-sociaux, ils ont systématiquement pris la parole auprès des équipes qui les ont accueillis en questionnant la place du TISF et en apportant des éclairages sur leur métier.

Au cours du second semestre, les entités métiers ont pu être mises en avant grâce à la dispensation des contenus spécifiques en lien avec le bloc 2 permettant ainsi aux promotions de ME et de TISF d'évoluer séparément. La promotion 21 nous alors témoigné pouvoir se projeter davantage dans l'exercice du métier de TISF et surtout de confirmer leur choix de métier : « grâce au bloc 2, nous avons confirmation que nous sommes à notre place et que nous avons fait le bon choix de devenir TISF »³.

Devenir un futur professionnel TISF est désormais une certitude pour l'ensemble des apprenants de cette promotion.

³ Propos recueillis lors du conseil de perfectionnement du 1^{er} avril.

Leur engagement et leur esprit d'initiative sont également à remarquer.

La promotion ambitionne de proposer un projet auprès d'un établissement œuvrant dans le champ de la protection de l'enfance. Ils aimeraient nourrir ce projet dès leur première année afin de pouvoir le réaliser en seconde année. Pour ce faire, ils sont déjà en route d'identifier les personnes ressources qui pourraient être sollicitées et les étapes nécessaires y pour parvenir.

Enfin, la vie d'une promotion est également parsemée de temps conviviaux comme les repas pris en commun. En effet, chaque lundi durant le 1^{er} semestre, la promotion TISF et l'équipe pédagogique ont déjeunés ensemble pour « être entre TISF » et répondre à ce besoin de faire « entité-métier ». Mais c'est aussi des temps entre les 2 promotions ME et TISF comme le piquenique organisé à leur initiative dans le jardin de l'IRTS le 04 avril 2025.



Elles et ils témoignent sur leur parcours :

A propos des TISF 1:
Témoignage



"Début de formation assez complexe, sur le fait d'en apprendre davantage sur le handicap"

"Bon suivi de la formation, bonne écoute. En revanche trop de cours en référence à la promo des ME"

"Cette première année m'a confortée dans ma décision d'exercer le métier de TISF. Une belle promo avec qui des échanges sont constructifs"

"Grande découverte au coeur du métier de Tisf"

"Etant la première promo de la nouvelle réforme, problématique des cours en communs avec les ME beaucoup plus mis en avant."

" C'est une formation exigeante mais en vaut la peine "

"Pour moi c'est une évidence cette promo"

"De belles choses à venir"

"Une année enrichissante, avec des cours et stages pour être une bonne professionnelle Tisf"

4 - Promotion 2025 – 2027 en attente

Suite à la réforme du 1^{er} juillet 2024, **deux modalités d'accès** à la formation sont à distinguer selon la situation des candidats.

- Sont **admis de droit** en formation les candidats lauréats de l'Institut de l'engagement ; les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein d'un établissement et service social et médico-social ; les candidats ayant acquis un ou plusieurs domaines de compétences relevant du diplôme d'Etat de TISF selon les dispositions de l'arrêté du 25 avril 2006 et les candidats ayant acquis un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme d'Etat de TISF relevant de l'arrêté du 1^{er} juillet 2024.

Ou

- A l'exception des situations mentionnées ci-dessus, les candidats doivent réaliser un **entretien de sélection**⁴. Cet entretien de sélection est destiné à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de TISF, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession. Il consiste à un **entretien oral de 30 minutes** avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel diplômé d'Etat TISF ou exerçant avec un TISF. L'inscription à l'entretien de sélection se fait sur le site internet de l'IRTS CA⁵.

Les entretiens de sélection sont prévus **le samedi 21 juin 2025**. A ce jour, les inscriptions ne sont pas clôturées et sont toujours possibles depuis le site internet de l'IRTS ⁶. Des employeurs ainsi que des candidats à l'entrée en formation se sont d'ores et déjà manifestés auprès de la responsable de formation afin d'obtenir des renseignements quant aux nouvelles modalités d'entrée en formation.

Les divers contacts pris laissent à penser que certains candidats seront admis de droit et que d'autres auront à réaliser l'entretien de sélection. A ce jour, 3 candidats se sont d'ores et déjà inscrits. Parmi eux, 2 personnes sont actuellement demandeuses d'emploi et 1 personne est étudiante.

⁴ Disposition de l'article 4 de l'arrêté du 1^{er} juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de TISF.

⁵ Site internet IRTS CA : <https://irtasca.fr/>.

⁶ <https://irtasca.fr/nos-formations/formations-initiales-en-travail-social/technicien-ne-de-lintervention-sociale-et-familiale/>

5 - La formation pratique

Pour la promotion 20, la formation pratique comporte un volume horaire total de 1155 heures, alors qu'à la suite de la réforme de 2024, la formation pratique est désormais de 1050 heures pour la promotion 21. Comme indiqué dans les textes réglementaires de 2006 et de 2024, les séquences de formation pratique sont effectuées sur au moins deux sites qualifiants différents, dont l'un doit permettre d'intervenir au domicile des personnes accompagnées. Plusieurs précisions sont toutefois apportées dans le texte de 2024. La première institue la nécessité de réaliser la formation pratique auprès d'un **référént professionnel** diplômé d'Etat TISF ou le cas échéant auprès d'un professionnel ayant des fonctions d'encadrement dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale.

La seconde indique que la formation pratique est réalisée au sein de sites qualifiants ayant fait l'objet d'une procédure de reconnaissance par l'organisme de formation.

Enfin, pour les candidats inscrits dans une démarche d'acquisition de bloc de compétences, la formation pratique dispose d'un volume horaire spécifique en fonction du bloc visé (bloc 1, 455 heures ; bloc 2, 420 heures et bloc 3, 175 heures).

Dans le cadre de la réingénierie pédagogique, nous avons organisé la formation pratique de la façon suivante :

- 1 séquence de 280 heures relative au bloc 1
 - 1 séquence de 280 heures relative au bloc 2
 - 2 séquences (280 heures et 210 heures) relatives aux blocs 1, 2 et 3
- } première année
- } seconde année

Le référent professionnel est un acteur principal concourant pour plus de la moitié de la formation (1050 heures de formation pratique pour 950 heures de formation théorique) au parcours de professionnalisation du futur TISF en lui permettant de l'observer en situation de travail, en le conseillant dans ses recherches et en le soutenant dans l'élaboration de ses observations, ses analyses, ses axes d'intervention, ses écrits, sa posture professionnelle, etc.

Comme nous l'ambitionnions avant la réforme, nous avons conservé l'outil du carnet de bord (ancien portfolio pour les promotions précédentes) pour faciliter le principe de l'alternance intégrative. Ce carnet a été repensé et co-construit avec la filière des moniteurs éducateurs. Il se présente comme un outil et un véritable fil conducteur pour la construction du parcours d'apprentissage et de professionnalisation de l'apprenant. Le but est que l'apprenant développe sa capacité à contextualiser son intervention, à

observer et à se questionner tout en réalisant des recherches théoriques en lien avec les thématiques rencontrées en situation de formation pratique.

Comme chaque année, la diversité des sites qualifiants est mise en avant grâce aux projets de formation pratiques élaborés par les apprenants TISF. Durant la construction de leurs projets de formation pratique, ces derniers sont particulièrement attentifs à explorer diverses méthodes d'accompagnement, à rencontrer divers publics, équipes et partenaires pour enrichir leur parcours de professionnalisation.

Suite à la réforme et plus précisément pour répondre à l'acquisition des compétences du bloc 1, ce sont aussi de nouveaux sites qualifiants qui ont pu être démarchés par les apprenants ou par l'équipe pédagogique. Au total et au cours de ce cycle universitaire, environ 35 sites qualifiants basés sur les territoires de l'Aube, les Ardennes, la Marne et la Haute-Marne se sont engagés à nos côtés pour professionnaliser les apprenants TISF.

Nous les remercions pour cette précieuse contribution.

Le 21 janvier 2025, l'ensemble des référents professionnels des 2 promotions de TISF ont été conviés par la filière des TISF afin d'évoquer le parcours de professionnalisation des apprenants ainsi que les différents aspects de la vie de la filière et des promotions.

La réforme 2024, l'impact sur la formation pratique ainsi que les nouveaux outils ont pu être présentés à cette occasion. Il est à préciser qu'un guide du référent professionnel a été réalisé et co-construit avec la filière des ME et permet aux sites qualifiants et aux référents professionnels de se situer dans la nouvelle organisation de la formation pratique et d'identifier les différents statuts des apprenants, les référentiels et les modalités d'évaluation. Ce guide a pu être présenté à l'occasion de cette rencontre tout comme les actualités et les perspectives de la filière.

6 - Le CFA

La filière TISF (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale) rencontre des difficultés de développement en apprentissage, notamment à cause d'une faible culture de l'apprentissage chez les employeurs et des spécificités du métier qui privilégient des recrutements en CDD/CDI. À cela s'ajoutent une réduction des aides de l'État pour les contrats d'apprentissage.

Cependant, le suivi des apprentis reste bien structuré grâce à un partenariat solide avec la filière TISF. Le CFA participe activement aux réunions de la filière et assure une bonne coordination entre tous les acteurs. Les visites en entreprise se réalisent en binôme avec un Référent de parcours, garantissant ainsi un accompagnement personnalisé.

La réforme en cours impacte directement la filière, bien que certains décrets attendent encore leur parution, créant de l'incertitude. Le CFA joue un rôle essentiel dans l'analyse de ces décrets et leur mise en œuvre, en créant des outils pédagogiques adaptés et en travaillant en étroite collaboration avec les partenaires pour anticiper les évolutions du métier. Grâce à ce partenariat de qualité, le CFA continue d'accompagner les apprentis, en anticipant les changements réglementaires et en garantissant une montée en compétences continue des futurs professionnels

Pour finir, régulièrement la filière TISF participe aux côtés du CFA à des forums de l'alternance et des métiers afin de promouvoir le métier de TISF et la voie de l'apprentissage pour y parvenir.

7 - Nouveau : dispositif de préformation « parcours vers un métier de TISF et d'ASS »

Ce dispositif est financé dans le cadre du plan régional de formation 2024 et s'adresse à des demandeurs d'emploi orientés par la mission locale ou France travail. Pour la première fois, il a été porté par l'IRTS CA en 2024 et plus particulièrement par les 2 filières de formation aux métiers d'Assistant de service social (ASS) et de TISF.

Dans un contexte de perte d'attractivité des métiers de TISF ou d'ASS, l'enjeu de ce dispositif est de promouvoir ces métiers auprès des personnes demandeuses d'emploi qui ont pour projet de se former à un métier de l'intervention sociale /ou médico-sociale.

Les objectifs visés par ce dispositif sont de leur permettre de :

- Découvrir le secteur social et médico-social.
- Aborder les cultures professionnelles du secteur social et médico-social.
- Découvrir les métiers œuvrant dans le secteur social et médico-social.
- Se sensibiliser aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité, de précarité et/ou pouvant relever du champ de la protection de l'enfance.
- Aborder les postures professionnelles attendues du secteur social et médico-social.
- Appréhender la formation professionnelle et son environnement.
- Accompagner et asseoir les prérequis écrits, oraux et numériques.

Pour ce faire, les stagiaires en préformation ont 94 jours d'immersion professionnelle à réaliser en alternance avec 3 modules proposés par l'IRTS CA (30 jours).

La session a ouvert le 16 décembre 2024 et accueille 11 femmes, toutes désireuses de réorienter leur projet professionnel vers un métier de l'intervention sociale. Le dispositif prendra fin le 30 juin 2025.

A début avril 2025, les projets se dessinent de la façon suivante :

- 6 personnes se sont présentées au concours d'admission à l'entrée en formation d'ASS
- 1 personne s'est présentée au concours d'EJE
- 3 personnes souhaitent réaliser l'entretien de sélection pour entrer en formation de TISF dont 2 d'entre elles vont parallèlement se positionner pour le métier de ME

Enfin, certaines candidates à l'entrée en formation d'ASS n'excluent pas de se positionner sur le métier de TISF dans le cas où elles ne seraient pas admises. Leur projet étant ensuite de réaliser une VAE d'ASS. Nous leur souhaitons de réussir et leur adressons tous nos encouragements pour l'engagement et la persévérance mis en œuvre pour y parvenir. En effet, pouvoir s'engager dans une démarche de formation nécessite de lever des freins organisationnels, matériels ou financiers mais aussi de se faire confiance pour oser franchir l'ensemble des étapes nécessaires. L'engagement et les valeurs des participantes se sont très rapidement manifestés à travers les échanges interpersonnels avec les divers intervenants mais aussi grâce à l'implication du groupe dans les divers ateliers réalisés

Ce dispositif va être reconduit à compter de novembre 2025.



Fresque collective réalisée sur le thème « des femmes du monde »

8 - Projet capsule vidéo promotionnelle sur le métier de TISF

Autre temps fort de l'activité de la filière cette année, nous sommes en cours de concevoir une capsule vidéo promotionnelle sur le métier de TISF.

Dans un contexte de perte d'attractivité des métiers de l'intervention sociale, de méconnaissance du métier de TISF et où les représentations sur celui-ci restent à être modifiées voir levées, cette vidéo s'adressera aux personnes souhaitant s'orienter vers le métier et la formation de TISF.

Avec un financement de la Région Grand-Est, notre intention est de réaliser une courte vidéo d'une durée de 4 à 5 minutes et dont l'enjeu est d'illustrer concrètement le quotidien professionnel des TISF.

Elle sera diffusée via nos réseaux sociaux, notre site internet, lors de diverses manifestations (Forums des étudiants, forums des métiers, forums de l'alternance, Journées portes ouvertes de l'IRTS CA), etc. Elle pourra également être diffusé par les partenaires ayant contribué à sa réalisation.

Une association d'intervention à domicile de l'Aube, un SAVS et un service social départemental de la Marne ont validé leur participation au projet et sont en cours de co-écrire le script à nos côtés. L'idée retenue est d'illustrer le quotidien de plusieurs professionnels TISF avec une mise en scène à la façon **d'un documentaire**.

Le scénario de cette vidéo est en cours d'être co-construit avec les parties prenantes à l'occasion de séances de travail communes pour déterminer quelles illustrations seront privilégiées :

- Des interviews,
- Des témoignages de familles, de TISF et autres professionnels de leurs services respectifs,
- Des situations de travail auprès d'un groupe ou auprès de familles (à domicile, dans un autre lieu de vie, etc.)
- Réunions d'équipe, etc.

C'est une société prestataire qui est chargée de réaliser le tournage puis le montage de la capsule.

9 - Perspectives

Tout comme l'année précédente, les défis à relever ont été nombreux et ils le demeurent encore.

Tous ensemble, apprenants, employeurs, intervenants, formateurs permanents et équipes des différents pôles de l'IRTSCA avons contribué à les relever. Fort de nos engagements respectifs et de nos valeurs partagées pour l'accompagnement des personnes et des familles en situation de vulnérabilité, nous avons plus que jamais l'ambition et la volonté de poursuivre en ce sens pour amener dans les meilleures conditions, les candidats à la certification du DE TISF.

La réforme nous a beaucoup mobilisé durant les derniers mois. Toutefois, des ajustements sont encore à mettre en œuvre au profit de la pédagogie et de l'accompagnement à la professionnalisation des apprenants TISF.

La promotion du métier de TISF reste essentielle.

Grâce à leur implication durant leur parcours de formation, les apprenants y contribuent, leurs employeurs et leurs sites qualifiants également.

Amorcé en fin d'année universitaire, le projet de capsule vidéo promotionnelle devrait aboutir avant la période estivale.

Dès novembre 2025, une seconde promotion de préformation « parcours vers un métier de TISF et d'ASS » doit ouvrir. Le partenariat avec les prescripteurs (France Travail et les Missions locales) va se poursuivre afin de pouvoir proposer ce dispositif aux demandeurs d'emploi désireux de s'orienter vers les métiers de l'intervention sociale et médico-sociale.

Suite à notre participation au « Village des métiers » organisée par la mission locale de Fumay, nous allons proposer une rencontre sur le territoire ardennais aux conseillers en insertion professionnelle des missions locales et de France Travail. Cette rencontre doit permettre de présenter la réforme des formations de ME et TISF mais aussi celle à venir des métiers de niveau 6. L'enjeu est de leur permettre d'identifier l'impact de ces réformes sur les parcours de formation qui sont désormais individualisés et personnalisables au regard du projet de professionnalisation de chaque candidat (certification globale ou par blocs de compétences, VAE, apprentissage, dispenses de bloc, etc.).

Enfin, depuis 2 ans nous avons à cœur de proposer une journée d'étude sur le thème de l'identité professionnelle des TISF et des ME. Ce projet verra le jour le 30 avril 2026 et va être prochainement mis en réflexion pour le mettre en œuvre.